

78

-G. 062. 1041

C. 16.12.8.- AN.

Berne, le 5 décembre 1941.

ad No X.9-47/15 RL.

61914

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Vous savez que la question de nos communications avec la Péninsule ibérique si importantes pour notre économie nationale est, surtout depuis les événements militaires du printemps de l'année dernière, un sujet de préoccupations pour les Autorités fédérales. Une ligne aérienne Locarno-Barcelone - que votre prédécesseur M. Redard souhaitait voir prolonger jusqu'à Lisbonne - a pu fonctionner du 1er avril au 11 juin 1940; son exploitation a été suspendue à l'entrée en guerre de l'Italie et n'a malheureusement pu être reprise jusqu'ici. Au printemps de cette année-ci, nous avons chargé notre Légation à Madrid de sonder le terrain au sujet d'une ligne Suisse-Espagne si possible directement par la France non-occupée. Les Autorités espagnoles nous ont assurés de leur bon vouloir, mais ont préféré ne pas prendre elles-mêmes l'initiative des démarches nécessaires.

Jusqu'ici, il est vrai, nos envois postaux de et pour la Péninsule ibérique pouvaient être acheminés dans des conditions relativement rapides par la voie aérienne, en empruntant la ligne Berlin-Lisbonne de la Luft-hansa. De bonnes correspondances entre l'Allemagne et la Suisse sont assurées par chemin de fer, ainsi que par le service quotidien d'avions Zurich-Stuttgart-Berlin de la Swissair (qui vient de remplacer le service Zurich-Munich).

A la Légation de Suisse,

L i s b o n n e .

./.



Or la Lufthansa a avisé la Swissair qu'elle ne serait plus en mesure, vu l'encombrement de sa ligne, d'assurer sans retards le transport de la poste. La Direction générale des P.T.T. s'en inquiète, des services postaux rapides vers l'ouest étant d'une grande utilité pour le monde des affaires. De son côté, la Swissair poursuit le double but de ne pas laisser inutilisé son parc d'avions et de s'assurer dès maintenant, par l'exploitation de lignes importantes, une place favorable dans le trafic international d'après-guerre. Ces préoccupations concordent avec l'intérêt que nous avons d'établir, dans le domaine aérien également, un équilibre entre les deux groupes adverses et, puisque nous avons une ligne vers le nord et le nord-est, de favoriser l'exploitation par la Swissair d'une ligne vers l'ouest et le sud-ouest, laquelle permettrait peut-être, avec le temps, de donner jusqu'à un certain point satisfaction au désir que manifeste le Gouvernement britannique de disposer de communications aériennes pour ses services de courrier. Aussi le Conseil fédéral a-t-il, par décision du 31 octobre 1941, autorisé l'ouverture de pourparlers pour une ligne Genève-Lisbonne, avec escales éventuellement en France et en Espagne.

Conformément à cette décision, nous allons donc demander à Vichy et à Madrid la concession pour une ligne Suisse-Portugal. Vous voudrez bien, de votre côté, saisir de la question le Ministère des Affaires étrangères, en précisant qu'il s'agirait pour nous d'organiser, à raison de trois courses par semaine dans chaque sens, un service postal (lettres et paquets) nous assurant, à Lisbonne, la correspondance par avions de et pour l'Amérique. Bien que le Conseil fédéral, par sa décision du 31 octobre, envisage également le transport des marchandises, une conférence des services administratifs intéressés (voir pro-

- 2 -

cès-verbal annexé) a décidé d'y renoncer pour le moment. Le Gouvernement français ou le Gouvernement espagnol pourrait tenir à ce qu'une escale fût faite sur son territoire; nous avons l'autorisation d'accéder à une condition de ce genre, mais donnerions la préférence à la liaison la plus rapide, donc directe, entre Genève et Lisbonne.

Agréez, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

1 annexe.

15.08.1947
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

sig. P. Bonas